

REUNION DU CADRE DE CONCERTATION ETAT- SECTEUR PRIVE



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

**REFORMES RELATIVES A L'AMELIORATION DU CLIMAT
DES AFFAIRES AU TOGO**

**ET POINT SUR L'ORGONISATION DU FORUM ECONOMIQUE
TOGO-UE**

AVRIL 2019



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Contenu de la présentation



1

Contexte

2

Réformes réalisées dans la cadre de l'amélioration du climat des affaires depuis novembre 2018

3

Point sur l'organisation du Premier Forum Economique Togo - UE

Vision du Gouvernement (2018-2022): PND

Créer un environnement propice à l'investissement

Permettre plus d'investissements, exporter aux niveaux régional et mondial, substituer les importations à la fabrication locale

Promouvoir une économie forte, durable, inclusive, résiliente et créatrice d'emplois

Permettre une croissance rapide du Secteur Privé

Appuyer la création des emplois productifs afin de sortir la majorité de la population l'agriculture de subsistance



PND 2018 – 2022 : coût total

**PND
2018 - 2022**

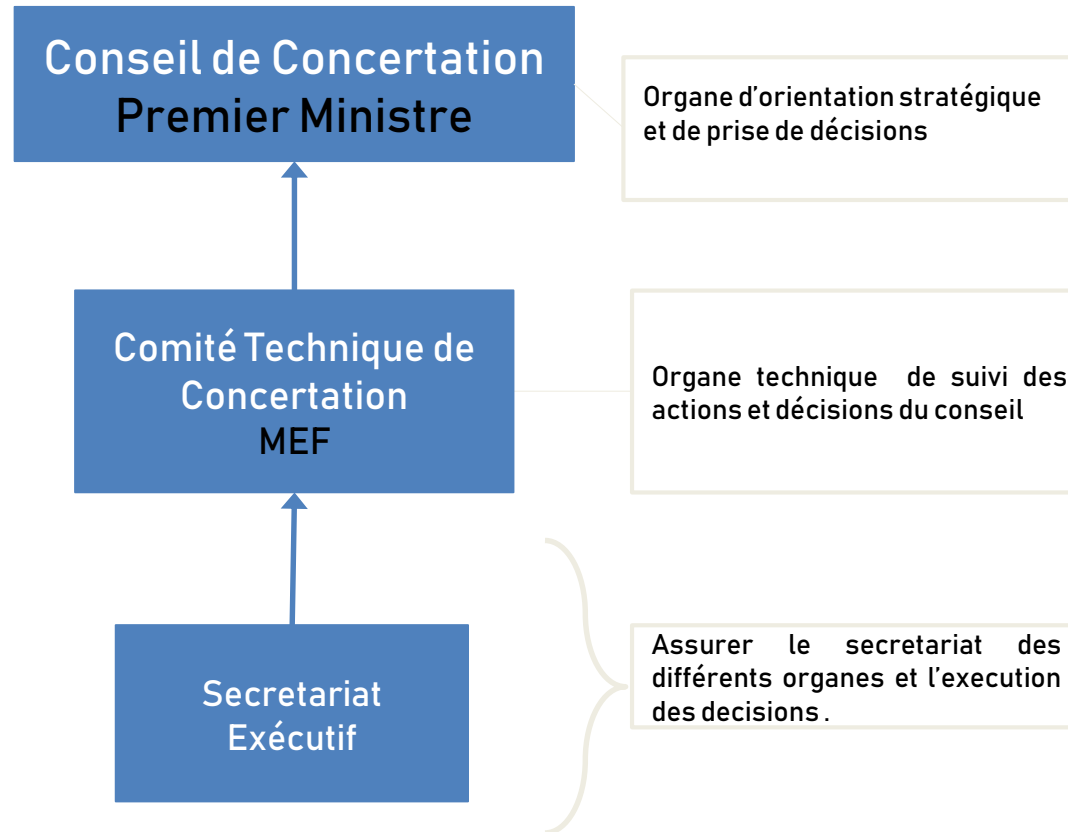
Cout total du plan
US\$ 8.3 billion



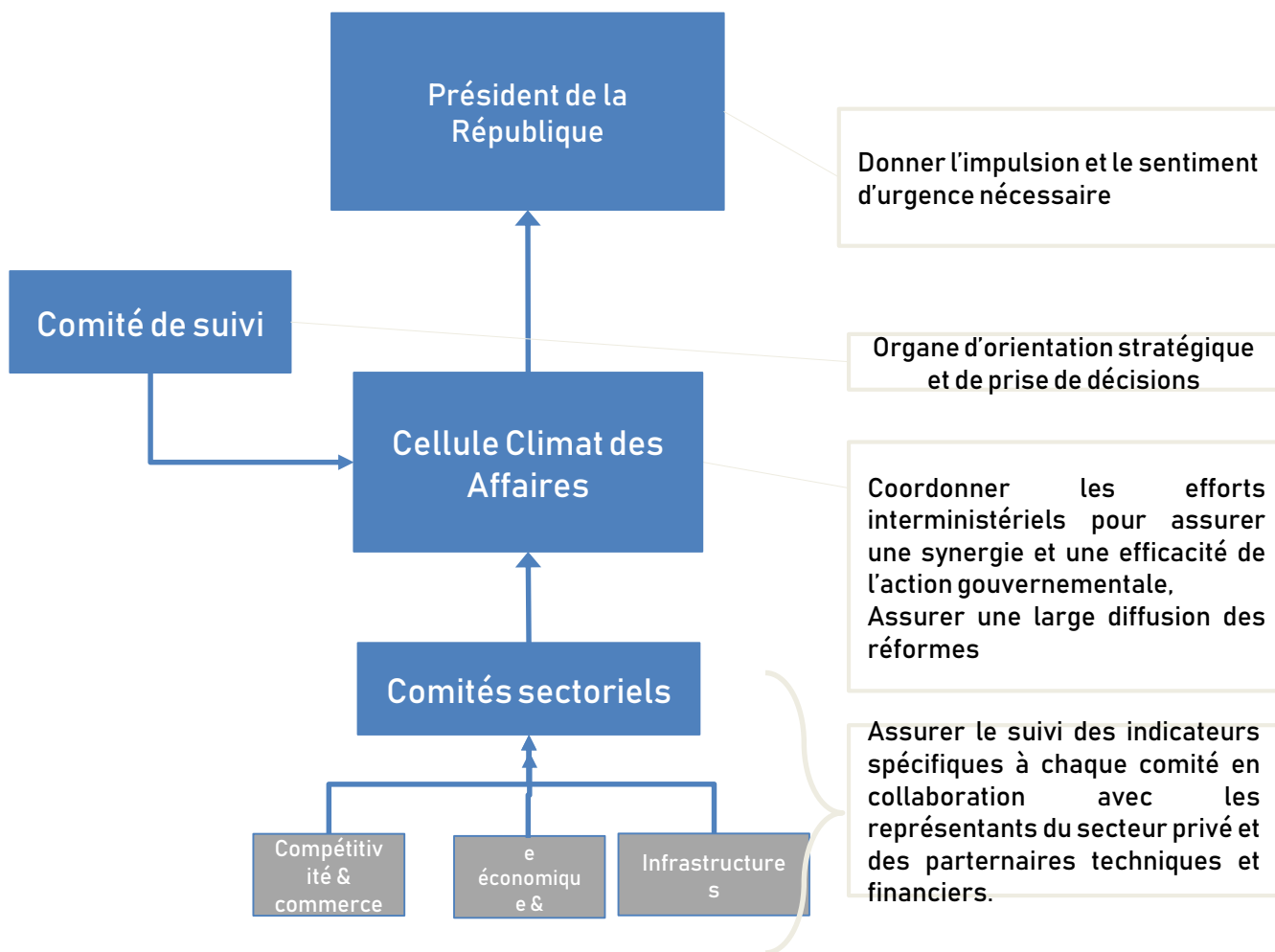
Contribution du
secteurs prive:
65%



Mise en place du Cadre de Partenariat Public-Privé



L'amélioration du climat des affaires requiert une coopération efficiente au sein de l'écosystème institutionnel de mise en place des réformes

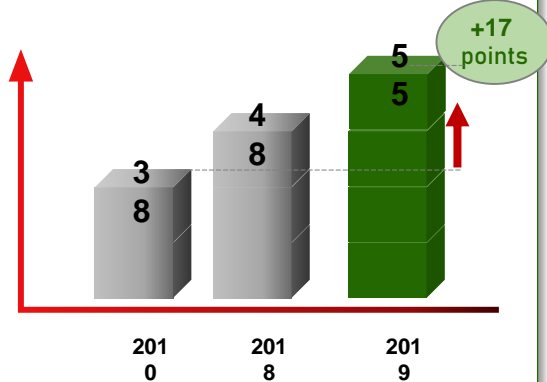




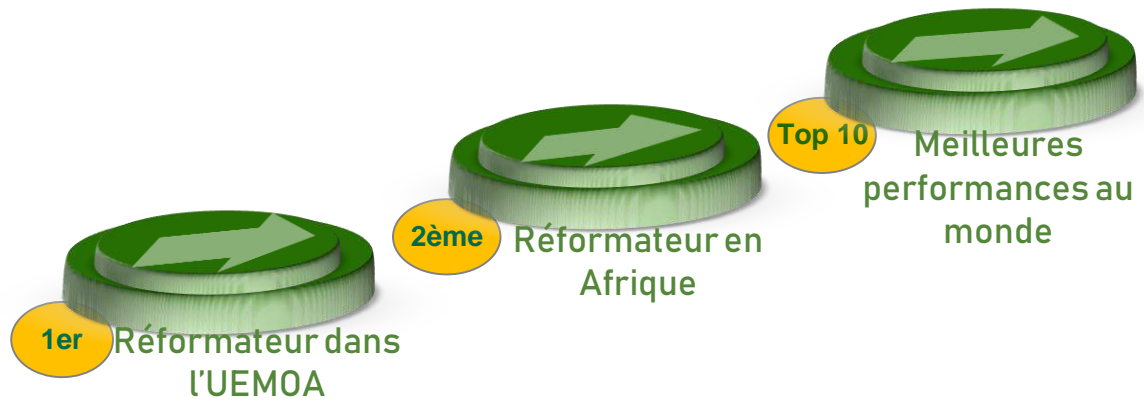
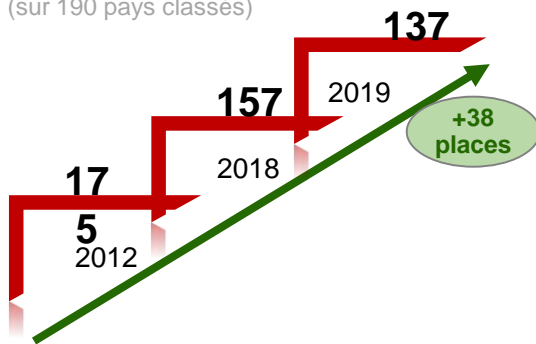
RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Contexte (2/6)

Indice général, Doing Business



Rang mondial, Doing Business
(sur 190 pays classés)



6 indicateurs clés qui ont permis au Togo d'intégrer le top 10 des meilleurs réformateurs Doing Business au monde:

1. Facilité de démarrer son entreprise,
2. Coût et délai de Transfert de propriété,
3. Obtention de Permis de construire,
4. Raccordement à l'électricité,
5. Paiement des taxes et impôts,
6. Exécution des contrats.

SOURCE: World Bank

Le pays occupe donc la 137^e place contre la 156^e place (Rapport DB 2018), faisant ainsi un bond de 19 places, la plus grande progression enregistrée en Afrique.



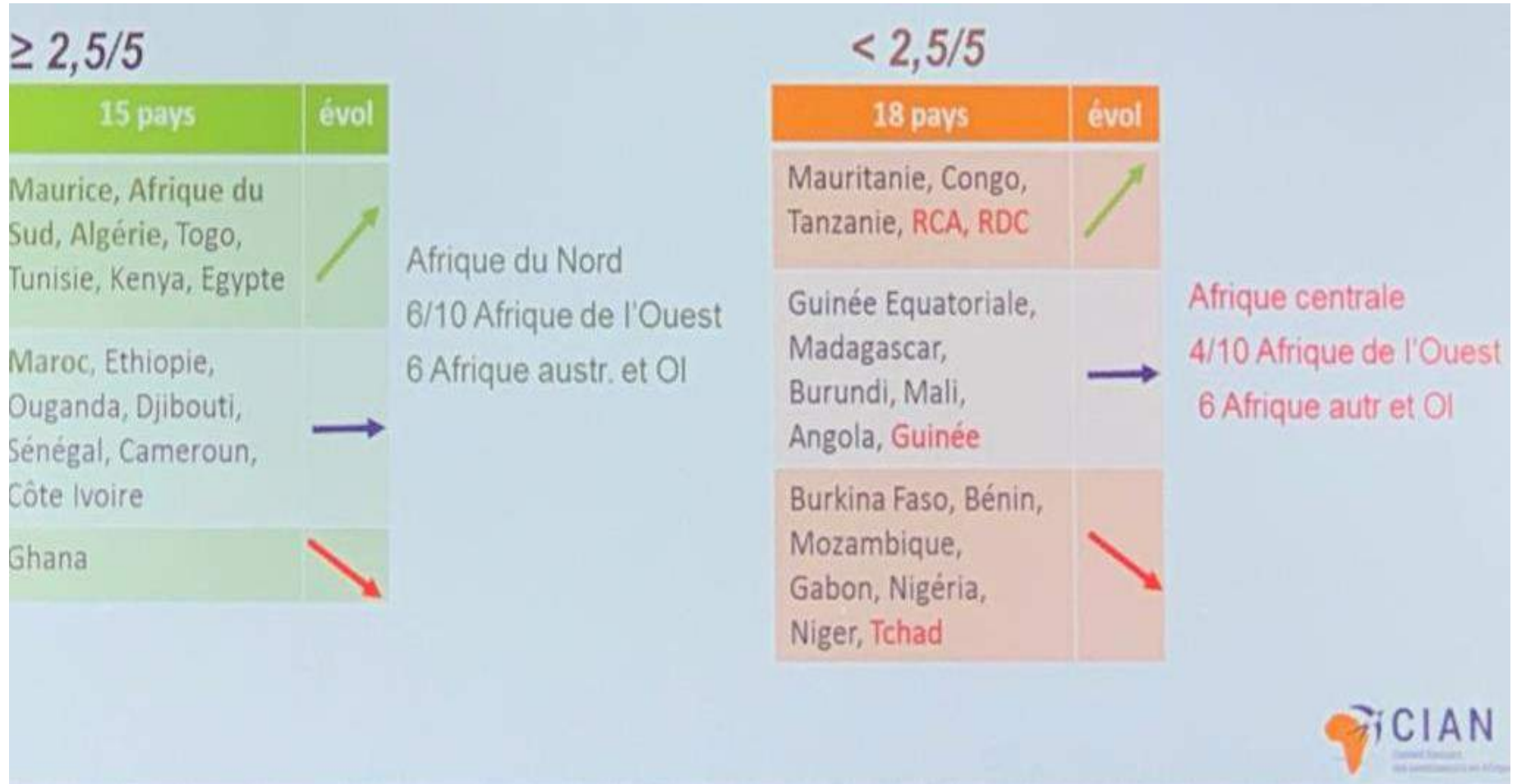
Contexte (3/4)

Résultats du Baromètre de l'investissement du CIAN (Conseil Français des Investisseurs en Afrique)

- selon l'édition 2019 du baromètre annuel du Conseil français des investisseurs en Afrique (CIAN), qui sonde les dirigeants des entreprises étrangères implantées en Afrique sur les perspectives de leur activité, le climat des affaires au Togo devient attractif, **avec une note de 2,8 sur 5, au même niveau que la Tunisie**
- Le pays fait partie des pays africains dans lesquels les investisseurs sont optimistes quant à la poursuite de l'amélioration du cadre de l'investissement et de la croissance en 2019
- Réseau portuaire et aérien local modernisé, carrefour commercial, incitations à l'investissement, sécurité des personnes, coût de la main d'œuvre abordable. Les multinationales établies en Afrique, sont friandes du Togo, et tablent sur de belles perspectives pour 2019.
- principal port à conteneurs d'Afrique de l'Ouest selon l'analyste maritime néerlandais (volume de conteneurs qui transite par le Port de Lomé, a presque triplé (+283%) en 5 ans passant de 311 500 EVP pour atteindre 1 193 800 EVP en 2017)

Contexte (4/4)

- Le Rapport CIAN 2019 classe notre pays dans le top 5 des pays africains qui suscitent le plus d'optimisme chez les entreprises internationales investissant en Afrique (CIAN).





Contenu de la présentation



2

Réformes réalisées dans la cadre de
l'amélioration du climat des affaires depuis
novembre 2018



TRANSFERT DE PROPRIETE

1

Les frais d'enregistrement, les droits de timbres et la mutation ont été réduits de façon drastique et fixés à un taux forfaitaire de 35 000F contre 4 % de la valeur du bien auparavant.

2

La Chambre des notaires, pour sa part a revu à la baisse ses honoraires de la notariation en fixant des prix par palier: **250 000F** pour les terrains dont la valeur est comprises entre 10 millions et 22,5 millions de FCFA

3

L'étude, la liquidation, le paiement des droits d'enregistrement et de conservation en matière foncière(mutation totale) sont fusionnés donc réalisés en une seule fois.

4

mécanisme spécifique et indépendant à été mis en place à l'OTR pour traiter les plaintes concernant la conservation foncière et le Cadastre

5

Numérisation de tous les tires fonciers avec la mise en place d'une base de données devant aboutir à la mise en ligne dans les prochains des opérations foncières

- **Adoption du nouveau code foncier et du décret créant le Guichet unique du Foncier**



TRANSFERT DE PROPRIETE

6

Réduction du délai relatif à la demande de renseignement / Etats descriptifs

Au lieu de solliciter l'Etat descriptif, la demande de renseignements sur les titres fonciers est de plus en plus sollicitée et s'obtient en moins de 24 heures. Ceci est rendu possible avec la mise en place de la base de données numérisées des titres fonciers du Togo,

Conséquence: réduction du délai de 05 jours à 01 jour

7

Réduction des frais d'obtention relative à la demande de renseignement

Les frais de demande de renseignement sont fixés à 2 000 FCFA contre 10 000 FCFA pour les Etats descriptifs

Conséquence : réduction du coût de 10 000 FCFA à 2 000 FCFA



TRANSFERT DE PROPRIETE

8

Les statistiques détaillées relatives aux mutations sont publiées sur le site :
www.dadc.gov.tg

REQUISITIONS DE MUTATIONS TOTALES 2015- 2018 avec les délais

	2016		2017		2018	
	dossiers signés	Délais moyens	dossiers signés	Délais moyens	dossiers signés	Délais moyens
JANVIER	09	34	13	22	20	09
FEVRIER	11	13	06	31	35	07
MARS	09	25	15	22	15	10
AVRIL	10	25	13	26	12	12
MAI	09	14	16	24	16	10
JUIN	11	08	10	26	18	11
JUILLET	11	27	15	13	17	12
AOUT	18	15	09	20	17	9
SEPTEMBRE	09	26	02	06	44	9
OCTOBRE	12	18	09	18	26	7
NOVEMBRE	17	22	08	12	19	8
DECEMBRE	18	20	14	14	33	7
TOTAUX	144		130		272	
MOYENNES ANNUELLES		21		20		11



TRANSFERT DE PROPRIETE

Les statistiques détaillées relatives aux mutations sont publiées sur le site (suite) :

	2019	
	dossiers signés	Délais moyens
JANVIER	70	08
FEVRIER	60	08
MARS	66	08
TOTAUX	196	
MOYENNES		08



EXECUTION DE CONTRAT

- 1. La loi instituant les juridictions commerciales est adoptée, promulguée et publiée au Journal Officiel de la République Togolaise le 10 décembre 2018.**
- 2. Adoption d'un décret portant création des tribunaux de commerce de Lomé et de Kara**
- 3. Les recours à la médiation sont encouragés.**

Le remboursement des frais d'enrôlement pour les parties qui choisissent la médiation est prise en compte dans la loi
- 4. Mise en place d'un système informatique de gestion des affaires avec une dématérialisation complète des procédures au tribunal (dépôt de la plainte, signification, paiement, publication),**



EXECUTION DE CONTRAT: E-Justice , désormais une réalité

Il est désormais possible au Togo de:

- **déposer la plainte initiale par voie électronique** au moyen d'une plateforme dédiée (hors courriel ou télécopie) au sein du tribunal compétent;



- **de signifier la plainte initiale au défendeur par voie électronique** pour les affaires traitées par le tribunal compétent, au moyen de la plateforme dédiée ou par courriel, télécopie ou par le service de messagerie (**en envoyant les références du dossier au numéro 8787, par SMS**)



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Point sur les réformes mises en œuvres

EXECUTION DE CONTRAT

- Consulter la programmation des rôles :

[http://www.chambrescommerciales.tg/c/roles-
daudience/](http://www.chambrescommerciales.tg/c/roles-
daudience/)

voir les ordonnances et décisions judiciaires dans un cas particulier :

[http://www.chambrescommerciales.tg/ordonnance-
saisine-en-ligne/](http://www.chambrescommerciales.tg/ordonnance-
saisine-en-ligne/)



- De régler les frais de justice par voie électronique, au moyen d'une plateforme dédiée ou par des services de téléphonie mobile et bientôt via les banques et carte bancaires en ligne,

Justificatif: Ordonnance n°0258/2019 du 31 janvier 2019

[http://www.chambrescommerciales.tg/wp-content/uploads/2019/02/Ordonnance-
saisine-en-ligne.pdf](http://www.chambrescommerciales.tg/wp-content/uploads/2019/02/Ordonnance-
saisine-en-ligne.pdf)



Le système permet aux avocats de:

EXECUTION DE CONTRAT

Le système permet aux avocats de:

- 1. accéder aux lois, aux règlements et à la jurisprudence,**
- 2. accéder aux formulaires à soumettre au tribunal,**
- 3. Accéder aux décisions de justice sur la plateforme,**
- 4. suivre l'état d'une affaire, Consulter son dossier en ligne ou via un sms ;**
- 5. afficher et gérer les documents de cas (mémoires, motions),**
- 6. déposer des mémoires et des documents auprès du tribunal ;**
- 7. voir les ordonnances et décisions judiciaires dans un cas particulier**

Le système permet aux Juges de:

- 1. générer automatiquement les ordres du tribunal ;**
- 2. générer automatiquement un calendrier d'audience pour tous les cas sur leur dossier.**
- 3. assigner de façon automatique et au hasard les dossiers aux juges au sein de la Chambre commerciale du tribunal de première instance de Lomé**



ACCES AU CREDIT

2

Modification de l'article 53 de la loi portant réglementation des BIC au Togo

La Loi N° 2018-009 modifiant l'article 53 de la Loi uniforme N° 2016-005 du 14 Mars 2016, portant réglementation des Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC) dans les Etats membres de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA) : L'article 53 de la Loi uniforme en son alinéa premier stipule que toute collecte d'informations, toute utilisation et tout partage et diffusion de renseignements personnels, y compris les informations sur le crédit, sont subordonnées au consentement préalable du client, personne physique ou morale, concerné.

La modification apportée par la loi précise que l'obligation d'obtenir le consentement préalable du client, prévue à l'alinéa premier, ne s'applique pas au client ayant bénéficié de prêts avant le 16 Mars 2016.

Conséquence : Volumes en termes de contrats impactés par la modification de la loi au 24 Mars 2019 s'élève à plus d'un million (1.200;000)

Au 12 Mars 2019, il y a un total de sept cent quatre vingt six milles (**786.000**) clients pour le compte du Togo, soit **18,35%** de la population adulte.



Réformes relatives à l'accès au crédit

ACCES AU CREDIT

1 Adoption d'un décret pour l'intégration des grands facturiers au BIC

Le **Décret N° 2018-109/PR du 25/05/2018**, portant autorisation de la mise en œuvre d'un traitement automatisé des données à caractère personnel pour l'intégration des 2 grands facturiers à la plateforme électronique de partage des informations sur le crédit : Tous les grands facturiers à ce jour contribuent sur la plateforme du BIC, notamment le Compagnie d'Énergie Électrique du Togo (CEET), la Société Togolaise des Eaux (TDE), et les sociétés de téléphonie TOGOCOM et MOOV Togo.

Conséquence : La contribution des grands facturiers au 24 mars 2019 s'élève à **331500** clients, soit un taux de 52%

Les Evolution de la consultation de la plateforme: L'évolution des taux de rapports de crédits est passée de 57% à 63% de janvier à février 2019, soit une augmentation de 6%.

1

Numérisation complète du RCCM

Il y a deux volets relatifs à ce sujet :

a) Numérisation des dossiers

96,614 formalités (constituant tous le fichier national du RCCM depuis sa création) ont été numérisées et a permis de disposer d'un registre national (local de Lomé et régional).cette base de données couvre toutes les années et la totalité des dossiers du pays. Ce travail a été réalisé grâce au recrutement de 45 jeunes volontaires et à la location de matériels informatiques (ordinateurs, scanners, serveur).

a) Immatriculation des nouveaux dossiers

Les nouvelles immatriculations se font directement dans la base de données accessible sur le site de la plateforme pays mise en place par l'OHADA ligne. www.rcccm.ohada



Mise en ligne de la base du RCCM

Le processus permet:

- Enregistrer les intérêts de s sûretés ,
- Rechercher les intérêts de sûretés ,
- modifier les intérêts de sûretés ou
- annuler les intérêts de sûretés .

<https://www.rccm.tg/app/public/login>

Impact :

- Réduction du délai
- Amélioration de la qualité
- Réduction des procédures

site: <https://www.rccm.tg/>





RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

1

RACCORDEMENT A L'ELECTRICITE

Après une réduction de 30% des frais de raccordement, le gouvernement togolais vient de procéder à nouveau à une réduction des frais de raccordement moyenne tension au réseau de service publics **de 50%, ceci par la décision n°001/DG/CEET/2018** du 28 novembre 2018 portant réduction des frais des travaux de raccordement moyenne tension au réseau de service public de distribution.

Pièce justificative : décision n°001/DG/CEET/2018 du 28 novembre 2018 portant réduction des frais des travaux de raccordement moyenne tension au réseau de service public de distribution.

Site : <http://www.ceet.tg/tg/?p=16>



Possibilité de **payer les frais de raccordement sur un échancier pouvant aller jusqu'à 6 mois** contre un paiement unique exigé, un an plutôt

Mise en place d'un cadre juridique pour la production, la distribution et la commercialisation des énergies renouvelables.

- Relever les défis liés à l'insuffisance de l'énergie, augmenter la capacité en énergie électrique » et de réduire sa dépendance énergétique par la diversification des sources d'énergies. Des ambitions qui demandent la mise en place d'un cadre approprié
- A cet effet le gouvernement a adopté en 2018 une stratégie d'électrification et une loi pour la promotion de l'énergie renouvelable
- En outre les six turbines de la grande société Contour Global (100Mw) qui fonctionnait à minima (3 groupes sur 6) avec du Fuel, faute de gaz naturel est rentré dans sa production maxi (6/6) depuis décembre 2017 avec l'importation du gaz naturel, ce qui a multiplié la production du simple au double,





Réformes récentes pour l'amélioration du climat des affaires

Des subventions mensuelles de près de 40% en faveur des ménages détenteurs d'un kit solaire individuel CIZO

Pendant 36 mois, les ménages détenteurs d'un kit solaire homologué CIZO, ont une subvention mensuelle de 2000 FCFA effective depuis le 1^{er} mars 2019

Possibilité de raccordement (puissance inférieure à 250 KV) sans construction de poste de transformation

En vue de réduire les couts de raccordement l'électricité ;la CEET offre aux opérateurs économiques, **la possibilité d'un raccordement sans construction de poste de transformation pour les demandes de puissance inferieure 250 kva.**

Il s'agit d'un raccordement souterrain en basse tension de l'entrepôt à un poste de transformateur a usage public appartenant à la CEET

Paiement d'impôts et taxes

1

La patente remplace l'impôt sur le chiffre d'affaires (la taxe professionnelle)

- Dans le nouveau Code Général des Impôts, **la patente** remplace l'impôt sur le chiffre d'affaires qui représente 13.6% des profits de l'entreprise.
- Par ailleurs, Cette patente pour les nouvelles entreprises est désormais **exonérée sur les deux (2) premières années (Article 6 de la loi de finance 2019 modifiant l'article 253 du code des impôts) et fait partie des types d'impôts payés en ligne.**
- **Ce qui veut dire que les entreprises créés en 2018 ne payeront la patente ni pour l'année fiscale 2018 ni pour 2019.**



Paiement d'impôts et taxes

➤ Télépaiement des opérations relatives au paiement des impôts

Depuis le 10 décembre 2018, l'OTR a signé un partenariat avec les institutions financières de la Banque en vue de procéder désormais au paiement électronique des frais de service. Désormais, le paiement des impôts peut se faire via les plateformes d'EcoBank qui a été rejoint en fin février par l'UTB et en mars par la BTCl. A ce jour, plus de 400 opérations ont été effectuées.

Réduction du nombre de paiements : voir le nouveau code

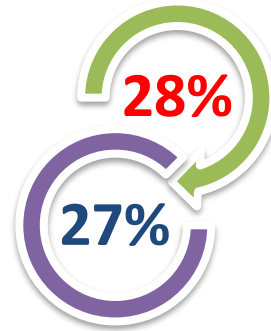
Suppression des taxes suivantes dans le code général des impôts, effectif au 1er janvier 2019: il s'agit de:

- La taxe sur les salaires, la taxe complémentaire sur les salaires,
- La taxe complémentaire à l'impôt sur le revenu,
- La taxe professionnelle,
- La surtaxe foncière sur les propriétés insuffisamment bâties.

Paiement d'impôts et taxes

Réduction de l'impôt sur les sociétés avec pour objectif à moyen terme de s'établir à 25%

- Impôt sur les sociétés



- peut être désormais comme les autres types d'impôts payés en ligne.

Dématérialisation des procédures: déclaration et paiement en ligne des cotisations rendus obligatoires pour les grandes entreprises de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)

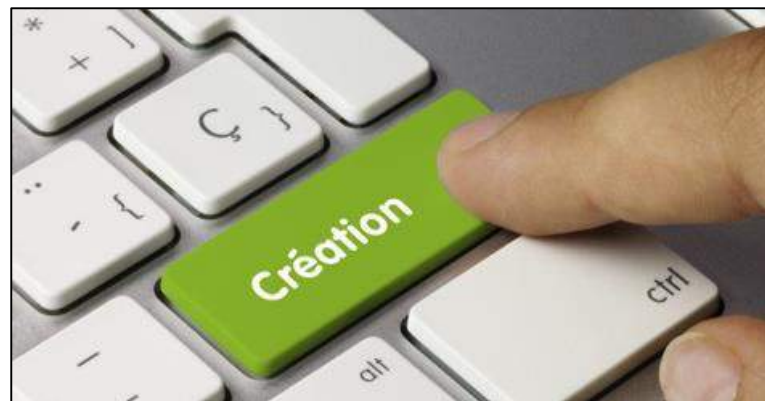
Cette disposition effective depuis novembre 2018 pour les entreprises de plus de 50 millions a permis de recenser plus après un mois, plus de 1000 entreprises (**1,700**) dans la **base de données ayant effectué ladite opération.**

CREATION D'ENTREPRISE

Création d'entreprise en ligne

www.cfe.tg

- Possibilité de soumettre la demande de création d'entreprise en ligne avec paiement via T-Money et Flooz opérationnel depuis le 06 mars 2019
lien: <https://www.cfetogo.org/eentreprise/>
<https://paygateglobal.com/v1/web/>



Par depuis le 28 Février, le Guichet du CFE fonctionne en journée de continue de **7h30 à 14h 00** avec Retrait de **14h30 à 18h00** .

Ainsi, il est donc possible de créer son entreprise en 7 heures contre 85 en jours il y'a encore 5 ans



CREATION D'ENTREPRISE

1

Création d'entreprises SARL sous seing privé sans recours aux notaires

www.cfe.tg

- **Augmentation drastique des entreprises SARL créées sous seing privé (85% de SARL sous seing privé en 2018 contre 75% en 2017 et 65% en 2016) avec la mise en œuvre depuis 2014 de la réforme relative à création d'une Sociétés A Responsabilité Limitée (SARL) sous seing privé sans recours au notaire ainsi que les garanties, ceci suite à l'adoption par le gouvernement respectivement un décret et un arrêté interministériel pris à cet effet donnant la possibilité aux opérateurs économiques de télécharger les statuts types en ligne.**
- En effet, les statistiques au 31 décembre 2018 montrent que 85% des entreprises sont créées sous seing privé au Togo et continue d'augmenter depuis janvier 2019. Elles sont désormais publiées hebdomadairement sur le site du CFE,

Réduction du coût (125000FCFA) et du délai (2 jours)



CREATION D'ENTREPRISE

Tableau n° 1: Répartition des entreprises créées par sexes

	Entreprises créées en 2018	Pourcentage
Hommes	7844	74,39%
Femmes	2701	25,61%
Total	10 545	100%

Tableau n°2: Répartition des SARL par type d'acte en 2018

	Nombre	Pourcentage
Actes Notariés	387	14,96%
Actes sous seing Privé	2200	85,04%
Total	2587	100%

Tableau n°3: Statistiques de création d'entreprise en 2018

mois	Janv.	Fevr.	Mars	Avr.	Mai.	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Total
Nbr	1007	875	1052	778	876	808	857	934	772	1279	774	533	10545

OBTENTION DE PERMIS DE CONSTRUIRE



1-Dématérialisation de la procédure de demande du permis de construire

Depuis décembre 2017, les demandes se font en ligne via un système électronique ayant conduit à la réduction des délais et des couts de demande de permis de construire,

Lien: <https://construireautogo.gouv.tg/>

OBTENTION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

2. Afin de procéder à un contrôle de la qualité au cours de la construction, les types d'inspections nécessaires sont définis comme suit :

- ❑ Inspection à différentes phases ;
- ❑ Inspections axées sur les risques.
- ❑ Inspections par un ingénieur externe ;

Une matrice des risques a été définie dans l'Arrêté 1619 et le nombre d'inspections varie en fonction du niveau de risque des bâtiments. L'article 6 précise les phases de contrôle, l'article 14 la matrice des risques et 18 définit les inspections par phase en fonction des risques

Justificatif: l'Arrêté N° 1619/MUHCV/CAB/SG du 07 décembre 2018 au contrôle technique de la construction d'ouvrages et les modalités d'inspections basées sur les risques



OBTENTION DE PERMIS DE CONSTRUIRE

3. Le contrôle technique est obligatoire dans toutes les phases de la construction d'ouvrages et dans tous les cas où il est exigé une police d'assurance de responsabilité des intervenants dans la construction d'ouvrages.

Justificatif: Article 9 de l'Arrêté N°1619/MUHCV/CAB/SG du 07 décembre 2018

En outre, par rapport aux inspections mandatées par la loi, en pratique pendant la construction, les inspections sont obligatoires et systématiques (**Tableau de programmation, Procès-verbal de visite de terrains**)



OBTENTION DE PERMIS DE CONSTRUIRE



4- Réduction des frais de raccordement à l'eau de 125 000 FFA à 100 000FCFA pour es tuyaux de 25 mm de diamètre

Lien: <http://www.tde.tg/htdocs/infos-tde/?lire=33e75ff09dd601bbe69f351039152189>

5- Mise en ligne (demande et paiement des formalités de raccordement à l'eau) à partir du 15 avril 2019;

6- Mise en place d'une nouvelle plateforme dont la date de lancement prévue pour le 15 avril



Merci